

## Avis votés par la formation spécialisée le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Avis	
4	<p>Ambiance thermique</p> <p>La F3SCT D demande que la DSDEN initie une concertation avec les collectivités territoriales propriétaires des locaux les plus inadaptés aux variations de températures (périodes froides comme fortes chaleurs).</p> <p>Elle recommande que les techniciens référents en charge des établissements recensent les problèmes d'aération, de ventilation et d'isolation et proposent des solutions.</p> <p>Elle recommande que les questions de chaleur et globalement d'isolation thermique soient prises en compte dans les DUER complétés lors de CHS ou de réunions organisées sur des temps banalisés sur les horaires de travail.</p> <p>Un compte rendu de l'avancée des concertations sera fait régulièrement lors des différentes séances de la F3SCT D.</p>
5	<p>Les représentants des personnels siégeant à la F3SCT demandent à Monsieur l'IA-DASEN que les chefs d'établissement et les IEN soient formés à la prévention des risques et notamment des risques psychosociaux. Il est nécessaire de leur rappeler qu'ils ont l'obligation de protéger la santé des agents sous leur autorité.</p>
6	<p>Lors d'un changement d'école ou d'établissement d'un élève à besoins éducatifs particuliers ou à comportement perturbateur pour lequel un travail d'adaptation a été mené (mises en œuvre pédagogiques, recours à divers services, mise en place d'un suivi dans et en dehors de l'établissement), la nouvelle équipe pédagogique peut se retrouver sans aucune information lui permettant de poursuivre au mieux la scolarisation de cet élève. Cette dernière doit bien souvent reprendre à zéro tout le travail déjà effectué.</p> <p>Les représentants des personnels de la formation spécialisée demandent qu'une transmission des informations concernant les adaptations de la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers ou à comportement perturbateur soit mise en place lors d'un changement d'école ou d'établissement.</p>